



CENTRE D'EXAMENS DELF-DALF



DELF B2 / DALF C1 ET C2

DIPLÔMES VALABLES À VIE ET RECONNUS À L'INTERNATIONAL

IEFE
FRANÇAIS LANGUE
ÉTRANGÈRE



NATURE DES ÉPREUVES

	DELF B2	DALF C1	DALF C2
	L'utilisateur B2 a acquis un degré d'indépendance qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, développer son point de vue et négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et devient capable de corriger lui-même ses erreurs.	L'utilisateur de la langue au niveau C1 est autonome. Il est capable d'établir une communication aisée et spontanée. Il possède un répertoire lexical large et peut choisir une expression adéquate pour introduire ses commentaires. Il produit un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation maîtrisée des structures.	La maîtrise de la langue se traduit par un degré de précision, d'adéquation et d'aisance dans l'expression. Le candidat de C2 est capable de réaliser des tâches académiques ou de niveau avancé.
COMPRÉHENSION DES ÉCRITS	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone - texte argumentatif	Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1 500 à 2 000 mots	Compréhension et production des écrits : Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots.
PRODUCTION ÉCRITE	Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique)	Epreuve en deux parties : - synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots - essai argumenté à partir du contenu des documents	
COMPRÉHENSION DE L'ORAL	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : - interview, bulletin d'informations... (une seule écoute) - exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes)	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : - un document long (entretien, cours, conférence...) d'une durée d'environ huit minutes (deux écoutes) - plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashes d'informations, sondages, spots publicitaires...) (une écoute).	Compréhension et production orales : Epreuve en trois parties : - compte rendu du contenu d'un document sonore (deux écoutes) - développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document débat avec le jury.
PRODUCTION ORALE	Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur	Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury.	

TARIFS

DELF B2 : 180€ / DALF C1 : 200€ / DALF C2 : 200€

CENTRE D'EXAMENS DELF-DALF

CALENDRIER 2024-2025*

Centre : 033067 Montpellier - IEFE (Académie de Montpellier)

Session : 202403T (DELF-DALF tout public)

Examen	Dates des inscriptions	Epreuves collectives	Epreuves individuelles
B2	22 janv. 2024 - 27 févr. 2024	14 mars 2024 à 14:00	14 mars 2024 - 19 mars 2024
C1	22 janv. 2024 - 27 févr. 2024	15 mars 2024 à 09:00	15 mars 2024 - 19 mars 2024
C2	22 janv. 2024 - 27 févr. 2024	15 mars 2024 à 14:30	15 mars 2024 - 19 mars 2024

Session : 202405T (DELF-DALF tout public)

Examen	Dates des inscriptions	Epreuves collectives	Epreuves individuelles
B2	27 mars 2024 - 02 mai 2024	23 mai 2024 à 14:00	23 mai 2024 - 28 mai 2024
C1	27 mars 2024 - 02 mai 2024	24 mai 2024 à 09:00	24 mai 2024 - 28 mai 2024
C2	27 mars 2024 - 02 mai 2024	24 mai 2024 à 14:30	24 mai 2024 - 28 mai 2024

Session : 202406T (DELF-DALF tout public)

Examen	Dates des inscriptions	Epreuves collectives	Epreuves individuelles
B2	08 avr. 2024 - 21 mai 2024	06 juin 2024 à 14:00	06 juin 2024 - 11 juin 2024

Session : 202408T (DELF-DALF tout public)

Examen	Dates des inscriptions	Epreuves collectives	Epreuves individuelles
B2	27 mai 2024 - 05 juil. 2024	22 août 2024 à 14:00	22 août 2024 - 27 août 2024
C1	27 mai 2024 - 05 juil. 2024	23 août 2024 à 09:00	23 août 2024 - 27 août 2024
C2	27 mai 2024 - 05 juil. 2024	23 août 2024 à 14:30	23 août 2024 - 27 août 2024

Session : 202411T (DELF-DALF tout public)

Examen	Dates des inscriptions	Epreuves collectives	Epreuves individuelles
B2	12 sept. 2024 - 25 oct. 2024	07 nov. 2024 à 14:00	07 nov. 2024 - 13 nov. 2024
C1	12 sept. 2024 - 25 oct. 2024	08 nov. 2024 à 09:00	08 nov. 2024 - 13 nov. 2024
C2	12 sept. 2024 - 25 oct. 2024	08 nov. 2024 à 14:30	08 nov. 2024 - 13 nov. 2024

Session : 202412T (DELF-DALF tout public)

Examen	Dates des inscriptions	Epreuves collectives	Epreuves individuelles
B2	14 oct. 2024 - 15 nov. 2024	05 déc. 2024 à 14:00	05 déc. 2024 - 10 déc. 2024
C1	14 oct. 2024 - 15 nov. 2024	06 déc. 2024 à 09:00	06 déc. 2024 - 10 déc. 2024
C2	14 oct. 2024 - 15 nov. 2024	06 déc. 2024 à 14:30	06 déc. 2024 - 10 déc. 2024

INSCRIPTION



INSCRIPTION

VOUS DEVEZ REMPLIR LE BULLETIN D'INSCRIPTION ET RÉGLER LE MONTANT DES FRAIS D'INSCRIPTION

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE :

- SOIT AU SECRÉTARIAT DU DELF/DALF (BÂTIMENT IONESCO - BUREAU 08)
- SOIT PAR CORRESPONDANCE EN RENVOYANT PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION :
 - LE BULLETIN D'INSCRIPTION
 - LA COPIE DE LA 1ÈRE PAGE DE VOTRE PASSEPORT
 - LE RÈGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

VOUS RECEVREZ UNE ATTESTATION D'INSCRIPTION QUE VOUS DEVREZ PRÉSENTER LE JOUR DE L'EXAMEN AVEC VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ

ATTENTION : VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ DOIT ÊTRE EN COURS DE VALIDITÉ LE JOUR DE L'EXAMEN

MODALITÉS DE PAIEMENT

CARTE BANCAIRE (AU SECRÉTARIAT UNIQUEMENT)

CHÈQUE EN EUROS À L'ORDRE DE : "AGENT COMPTABLE DE L'UPV"

VIREMENT BANCAIRE : NOUS CONTACTER PAR MAIL POUR OBTENIR NOTRE RIB

LES ESPÈCES NE SONT PAS ACCEPTÉES.



EXAMENS

LE JOUR DE L'EXAMEN, VOUS DEVEZ VOUS PRÉSENTER 30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DE L'ÉPREUVE COLLECTIVE MUNI DE :

- L'ATTESTATION D'INSCRIPTION DÉLIVRÉE LE JOUR DE VOTRE INSCRIPTION
- UNE PIÈCE D'IDENTITÉ VALIDE

RÉSULTATS

EN CAS DE RÉUSSITE, VOUS OBTIENDREZ DANS UN PREMIER TEMPS UNE ATTESTATION DE RÉUSSITE ET DANS UN DEUXIÈME TEMPS LE DIPLÔME (CELUI-CI SERA DÉLIVRÉ DANS UN DÉLAI DE 6 MOIS).

EN CAS D'ÉCHEC, VOUS OBTIENDREZ UN RELEVÉ DE NOTES. AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE OU PAR E-MAIL.

BÂTIMENT ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



BON À SAVOIR

LES DIPLÔMES DELF-DALF SONT VALABLES À VIE ET RECONNUS À L'INTERNATIONAL.

D'autres sessions et d'autres diplômes sont proposés par le GRETA de Montpellier.
Contact : greta-montpellier@ac-montpellier.fr ou tél. 04 67 20 36 00

